



ZAC ECOQUARTIER

CHATEAU  
ROUGE

Imaginons  
ensemble le  
futur  
EcoQuartier  
Château Rouge  
C.P.A.U.P.E.



# SOMMAIRE

## Atelier 1 : Environnement et Développement durable

1. La biodiversité
2. Une gestion pour la pérennité des usages
3. La gestion de ressources
4. La gestion de la mobilité

## Atelier 2 : Urbanisme et Paysage

Restitution Îlot A

Restitution Îlot B

## Atelier 3 : Architecture et Programmation

1. La programmation architecturale
  - A. A l'échelle du quartier
  - B. Un écoquartier sous toutes ses coutures
  - C. À l'échelle de l'immeuble
  - D. A l'échelle de l'appartement
2. La programmation des lieux commun
  - A. Un local associatif
  - B. Quels commerces pour Château Rouge ?
  - C. Des équipements participatifs

Les suggestions des habitants intégrées dans le CPAUPE

Glossaire

À la suite de la concertation de l'Avant-Projet, Crédit Mutuel Aménagement Foncier en collaboration avec Ville-A-Venir et la Ville d'Annemasse, a engagé une concertation sur le **Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines Paysagères et Environnementales (CPAUE)**.

### **Le Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines Paysagères et Environnementales (CPAUE)**

Le CPAUE est un document qui concentre l'ensemble des prescriptions qui répondent aux enjeux architecturaux, urbains, paysagers et environnementaux de la ZAC, définis par l'architecte en chef et les équipes de maîtrise d'œuvre, l'aménageur et la collectivité et que les concepteurs devront respecter.

L'objectif premier de ce document est d'**assurer une cohérence d'ensemble entre les différents îlots et d'assurer leur intégration dans les futurs espaces publics.**

En préalable de la rédaction du CPAUE, la concertation s'est déclinée en 3 ateliers de travail dans le but d'aborder les axes principaux du CPAUE avec les habitants :

■ **Environnement et Développement Durable** - 30 novembre 2023 – Espace Martin Luther King – 18h30 à 20h30 – 9 participants et 4 techniciens (3 du groupement de l'aménageur et 1 de la Ville d'Annemasse)

■ **Urbanisme et Paysage** - 14 décembre 2023 – 16h30 à 18h30 – CTM – 5 participants et 4 techniciens (3 du groupement de l'aménageur et 1 de la Ville d'Annemasse)

■ **Architecture et Programmation** - 09 janvier 2024 – 18h30 à 20h30 – Espace Martin Luther King – 4 participants et 3 techniciens (groupement de l'aménageur)

En parallèle, les ateliers ont également eu lieu avec les élus et technicien de la Ville d'Annemasse sur ces mêmes thématiques.

# ATELIER 1

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

30 novembre 2023



## ATELIER 1 : Environnement et Développement durable

Les 9 participants ont été répartis en 2 groupes de discussion mais ont abordé les mêmes thématiques : la biodiversité, la gestion des ressources et la gestion des déchets.

La restitution des échanges montre une concordance dans les réponses : les réflexions des deux groupes ont convergées vers les mêmes positionnements. En guise d'introduction générale, il a été posé aux habitants la question suivante : **Pour vous, c'est quoi un EcoQuartier ?**

### Réponse des participants

« Un EcoQuartier, c'est presque vivre en autarcie Privilégier le recyclage et préserver nos ressources. »

« Un EcoQuartier, c'est un quartier vert, calme, préservé du bruit et des voitures. »

« Un EcoQuartier, c'est un quartier ouvert et accueillant, dans lequel il y a une diversité de populations et d'habitations. L'Ecoquartier, c'est le brassage, la mixité ! »

« Un EcoQuartier c'est un quartier écolo, un quartier durable où on utilise des énergies renouvelables et où on préserve la biodiversité. »



### 1. LA BIODIVERSITÉ

#### Comment les habitants voient-ils la biodiversité dans le futur EcoQuartier ?

Pour les participants, le bruit de l'eau est à mettre en valeur car il est relaxant pour les usagers et habitants. Des jardins communs pourraient être pensés à l'échelle des immeubles par exemple, avec des cultures de légumes ou des serres verticales le long des bâtiments, et pourquoi ne pas installer des ruches sur les toits ? Chacun pourrait aussi être amené à jardiner dans son propre espace de vie, sur son balcon.

La végétalisation des bâtiments pourrait donc intervenir sur les murs, ou avec des toits jardins.

### Parole des participants

« La Géline c'est important, on a aussi quelques beaux arbres et des oiseaux à préserver ».

« Certains endroits sont encore très minéral, comme la place du cirque. Là-bas il y a du bruit, ça chasse les oiseaux ! ».

« Il y a plein d'animaux à Château Rouge ! Il faut préserver notre biodiversité en évitant de faucher les prairies et en installant des nichoirs. ».



Les habitants sont sensibles à la présence d'arbres fruitiers : ils pourraient être utilisés pour délimiter des espaces au sein du quartier, ce qui permettrait de ne pas fermer les copropriété mais simplement d'en matérialiser les limites. Ces arbres produiraient en même temps des fruits pour les habitants et permettraient de nourrir les oiseaux. Les habitants mettent un point d'honneur à préserver le maximum d'espèces existantes présentes sur le quartier actuel.

Les points d'eau doivent être pensés dans ce futur quartier pour être utiles et pratiques : sous la forme de brumisateurs urbains ou encore sous la forme de pataugeoires pour les oiseaux...

## 2. UNE GESTION POUR LA PÉRENNITÉ DES USAGES

La biodiversité pourrait être gérée au quotidien par les habitants pour permettre plus de cohésion entre eux. Une attention particulière est portée aux contraintes de certaines activités.

Une personne pourrait avoir la charge de certaines activités, et des familles relais seraient identifiées. Dans tous les cas, pour les participants, il faut établir une charte du vivre ensemble qui permettrait d'établir collectivement les règles au sein du quartier.

### Parole des participants

« L'idéal, ça serait une copropriété qui ne soit pas fermée, où les limites ne soient pas marquées par des grilles par exemple. On pourrait utiliser des arbres fruitiers pour délimiter les espaces ! »

« Laissons le végétal au naturel, qu'on laisse les feuilles se décomposer, qu'on arrête de faucher les espaces verts, qu'on arrête de faucher les espaces verts... Et surtout, qu'on ne les entretienne pas ! »

« Les ruches sur le toit, c'est une très bonne idée. Les poulaillers aussi pourquoi pas... Mais qui s'en occuperait ? »

« La végétation est primordiale, elle crée un cadre de vie agréable mais elle permet aussi de rafraîchir le quartier, et d'augmenter la perméabilité des sols ! »



### 3. LA GESTION DES RESSOURCES

#### Comment gérer l'eau au sein du futur EcoQuartier ?

Les habitants pointent l'enjeu de récupérer les eaux grises (eaux issues des douches, lavabos, des lave-linge...) des bâtiments, et notamment de les utiliser pour les toilettes ou les espaces ne nécessitant pas d'eau potable. L'adoucissement de l'eau (purification de l'eau) pourrait être gérée de manière collective à l'échelle du bâtiment. Pour contrôler sa consommation, il faudrait privilégier les douches aux baignoires à l'intérieur des logements. **« On pourrait installer des récupérateurs d'eau de pluie ! Ça nous permettrait d'arroser les balcons et les jardinières. »**

#### Comment gérer l'énergie au sein du futur EcoQuartier ?

L'enjeu est ici une bonne isolation des bâtiments, avec par exemple le recours au chauffage au sol, ou des stores sur chaque fenêtre pour se protéger de la chaleur en été.

Certains mettent en avant l'avantage des logements traversants pour permettre une meilleure aération et profiter d'une meilleure exposition au soleil.

Il faut tirer parti de l'environnement de l'écoquartier en proposant une architecture bioclimatique (qui exploite des propriétés avantageuses de la nature : rayonnement du soleil et circulation naturelle de l'air) en utilisant à minima la géothermie comme moyen de régulation thermique.

**« La température idéale dans les logements, c'est 21 degrés en hiver, et 23 degrés en été ! »**

#### Comment gérer les déchets au sein du futur EcoQuartier ?

Pour gérer plus facilement les déchets, les participants pointent l'importance d'avoir un espace dans leurs cuisines qui permette d'installer l'ensemble des bacs de tri. Des composteurs d'immeubles pourraient venir compléter ce tri, ainsi qu'un ramassage fréquent des gros objets encombrants.

La question d'un concierge/manager de quartier se pose également pour la gestion des déchets. Les participants ne croient pas en la responsabilité individuelle des habitants. L'organisation de la vie à l'échelle des résidences paraît donc comme la clé d'un vivre ensemble qui fonctionne. Pour la gestion des déchets et des encombrants, il est nécessaire selon eux de prévoir, dans une moindre mesure, des zones de dépôt en pied d'immeuble et un calendrier pour le bon fonctionnement.





## 4. LA GESTION DE LA MOBILITÉ

### La marche à pied est un mode à privilégier

Pour favoriser la marche à pied, un système de pergola pourrait être installé le long des cheminements piétons. A la fois esthétique et fonctionnel, notamment par sa capacité à protéger l'usager des contraintes météorologiques, les pergolas offrent aussi une solution d'urbanisme transitoire : le temps que les arbres poussent, elles permettent une végétalisation rapide d'espèces pouvant durer dans le temps.

Pour favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, les habitants proposent **plusieurs solutions au quotidien** (vélos, marche à pied, pédibus, co-voiturage). La présence de locaux pour stocker les vélos et les trottinettes en pied d'immeuble est importante.



titre : atech-support-velo-crystal-park-elodie-stephans  
source : atech-sas.com/



titre : marche à pied  
source : sport-equipements.fr

### Parole de participants

« On pourrait organiser un pédibus tous ensemble, pour que nos enfants aillent à l'école à pieds. »

« Les pergolas, c'est esthétique ! Et puis ça protège de la pluie, de l'ensoleillement. Le temps que les arbres grandissent, c'est important. »



## Des moyens pour encourager le covoiturage

Les habitants proposent aussi d'**organiser un point dédié au covoiturage** pour les gens du quartier puissent mutualiser leurs trajets. Ce lieu de rendez-vous pourrait être complété par un outil numérique pour que chacun y déclare ses trajets.

En outre, il a été proposé par les habitants, d'équiper les garages en **bornes de recharges électriques**, avec un système de badges pour éviter les branchements anarchiques et un meilleur partage de cette ressource.



## La conciergerie de quartier

La conciergerie de quartier apparaît dans tous les échanges. Elle semble apporter une solution concrète et durable sur les questions de la biodiversité, la gestion des ressources ou encore des mobilités. Espace physique et fédérateur, elle favorise la **cohésion sociale au sein du futur écoquartier**.



**ATELIER 2**

**URBANISME ET  
PAYSAGE**

**14 décembre 2023**



## ATELIER 2 : Urbanisme et Paysage

L'Assistant à Maîtrise d'Usage (AMU) assisté du paysagiste du quartier Atelier LD a animé un atelier de puzzle urbain lors duquel 5 habitants se sont mis dans la peau du concepteur. Ces derniers ont pu réaliser un travail de composition urbaine et paysagère en direct, à l'échelle des îlots A et B.



## Une conception participative qui intègre les éléments du précédent atelier

Les habitants ont naturellement composé l'espace extérieur des lots selon les recommandations qu'ils avaient faites lors de l'atelier précédent portant sur la thématique « **Environnement et Développement Durable** » :



titre : Les résidences Nuance  
source : ecoquartierdubac-clichy.fr



titre : L'Ecoquartier - Camille Claudel Immobilier Palaiseau  
source : camille-claudel-immobilier.fr

- résidence fermée avec une transition douce vers l'espace public;
- forte présence de la végétation;
- îlot ouvert via des venelles publiques traversantes;
- prise en compte des nuisances sonores des activités ludiques/de détente.

### Parole de participants

« C'est compliqué mais il faut que les îlots soient ouverts tout en respectant l'espace privé des habitants ! »

« Il faut que l'on puisse traverser l'îlot A sans y habiter... C'est important si on veut donner le sentiment d'un EcoQuartier ouvert ! »

## Restitution de l'îlot A



4 grands enjeux ont été mis en avant dans les échanges avec les habitants ainsi que dans leur composition urbaine :

Prise en compte des nuisances sonores des activités ludiques /de détente

Îlots ouverts via des venelles publiques traversantes.

Forte présence de la végétation

Résidences fermées avec une transition douce

### **Distinction espace public / espace privé avec une transition douce**

La délimitation de l'espace de l'immeuble n'a pas été facile à définir pour les habitants. Ils souhaitent que les résidences soient ouvertes sur leur environnement mais aussi qu'elles respectent l'intimité des locataires des rez-de-chaussée (jardins en pied d'immeuble). La suggestion du paysagiste d'une transition douce par la succession d'une noue et d'une butte arborée les a fédérés.



## Forte présence de la végétation

Tout type de végétation est à encourager, notamment pour délimiter des espaces. La végétation apparaît donc comme un élément fonctionnel, esthétique et symbolique.

## Prise en compte des nuisances sonores des activités ludiques/de détente

Les habitants sont conscients que ce type d'activité occasionne des nuisances sonores mais elles restent à leurs yeux indispensables pour favoriser une vie de résidence chaleureuse et dynamique.

Au sein de l'îlot B, ce type d'activités, notamment avec l'implantation d'un amphithéâtre de plein air, est centralisé. A cet endroit, une exception est permise par les habitants en termes de nuisances. L'important ici est de permettre l'accès à l'ensemble des immeubles, en plaçant au milieu de l'îlot un équipement destiné à tous.

## Îlots ouverts via des venelles publiques traversantes

Ce type d'aménagement est une réponse qui fait consensus au sein du groupe. Tous s'accordent à dire qu'il faut un EcoQuartier ouvert sur son environnement mais qui prend en compte la question des usages entre espace public et privé. Ces venelles publiques sont un moyen de connecter le Perrier au futur EcoQuartier afin d'ouvrir ce dernier à différentes échelles (Perrier, centre-ville, connexion du Perrier au centre-ville via Château Rouge...).

## Restitution de l'îlot B



# ATELIER 3

## ARCHITECTURE ET PROGRAMMATION

9 janvier 2024



## ATELIER 3 : Architecture et Programmation

Quatre participants ont assisté à ce dernier atelier. Réunis en un seul groupe, les habitants ont partagé leurs recommandations sur certaines questions architecturales et sur la programmation des espaces communs.

### 1. LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

#### A. À l'échelle du quartier

Pour les habitants, l'apparence des futurs bâtiments impacte fortement l'ambiance paysagère de l'EcoQuartier. Une cohérence, à la fois esthétique et fonctionnelle (impact sur les températures), est apportée par la végétalisation des espaces et des murs. Les habitants imaginent un mélange de matériaux entre bois, végétaux et panneaux composites, où le béton ne serait pas visible dans la structure des bâtiments. La qualité des matériaux et la végétation contribuent à l'identification du quartier.

Les habitants ont une vision précise de l'architecture des bâtiments. Ils souhaitent que les soubassements soient traités différemment du reste de l'immeuble.

Ils souhaitent des différences de niveaux, des décrochements et des bâtiments de hauteurs variables.



#### Parole de participants

« Dans un contexte de dérèglement climatique, c'est crucial de penser ce quartier comme un écosystème. »

« Moins on voit les immeubles, mieux c'est ! (à propos de la végétalisation) »

« Pas que des cubes ! (à propos de la forme des bâtiments) »

« Les matériaux doivent impérativement être durables, bien vieillir, et être potentiellement évolutifs ! »

#### B. Un écoquartier sous toutes ses coutures

Les habitants souhaitent concevoir un EcoQuartier en accord avec les valeurs et ambitions suivantes:



- Une meilleure gestion des déplacements avec limitation de la voiture et incitation aux modes doux (vélo, transports en commun, marche),
- Une limitation de la production de déchets,
- Une valorisation de la biodiversité,
- Une réduction des consommations énergétiques,
- Des matériaux de construction durables,
- Une implication des habitants dans la conception et gestion future du projet.

L'architecture bioclimatique est une conception écologique des bâtiments qui vise à réduire leur empreinte carbone en composant avec le contexte du lieu pour trouver un équilibre entre le milieu, le climat, le bâtiment lui-même et les besoins des habitants.

Concrètement, l'architecture bioclimatique peut se traduire par l'implantation de bâtiments respectant la courbe du soleil, par la prise en compte des vents dans la ventilation des constructions ou encore par l'exploitation de l'air dans le sol pour refroidir et/ou réchauffer les bâtiments.

Les bâtiments doivent être **conçus en harmonie avec leur environnement**, alliant esthétique et fonctionnalité. Les habitants n'ont pas tant cherché à cibler précisément des types de matériaux de construction mais ils ont tenu à recommander des principes de mode de faire et de mode de vivre. Alors, les aspects techniques sont pris en charge par les concepteurs, qui ont pour tâche de les penser et de les concrétiser.



### C. À l'échelle de l'immeuble

Les avis des habitants sont nuancés sur la place du végétal à l'échelle des immeubles. L'enjeu de la végétalisation des immeubles est celui de la gestion et de l'entretien de ces espaces.

Une partie des habitants considère que **le végétal apporte une convivialité, un aspect chaleureux et une cohérence avec l'environnement proche du quartier**. Les espaces végétalisés dans les immeubles pourraient donc être pensés de manière commune au sein du quartier. Ils apporteraient du lien social, notamment par la création d'un jardin partagé.

L'autre partie des habitants est d'avis que la gestion de la végétation au sein des immeubles devrait être confiée aux futurs occupants, qui devraient se sentir responsables des espaces communs. Dans cette perspective, c'est la copropriété qui décide de la configuration des espaces au sein des immeubles. Au-delà du végétal, les habitants pointent **l'importance des espaces fonctionnels au sein des immeubles comme les caves, les celliers, les espaces communs pour le séchage du linge ou les lieux de stockages**.



#### Parole de participants

« Rester dans l'esprit d'un quartier nature ».

« Mettre des plantes dans les communs, ça apporte plus de chaleur... Mais ça se réfléchit ensemble ! ».



source : kiem2050.lu/fr/



## D. A l'échelle de l'appartement

Les habitants recommandent une hauteur standard sous plafond ne devant pas être inférieure à 2,50 m. Les différents espaces extérieurs des appartements présentent chacun des avantages et des inconvénients.

En prévoyant l'aménagement de jardinières dans les espaces extérieurs des appartements, les habitants pourront librement planter des . Les participants proposent que pour les futurs habitants ne souhaitant pas jardiner, l'utilisation de ces aménagements puisse se faire autrement qu'avec de la végétation.

L'aménagement de coursives extérieures pourrait être un facteur important pour favoriser le vivre ensemble. Il s'agit de prolongements de l'extérieur, desservant plusieurs logements qui peuvent être aménagés de manière conviviale par les habitants et favoriser les échanges entre voisins. Pour autant les coursives sont contraignantes en matière d'entretien (soumises à la pluie, au vent, à l'ensoleillement) et peuvent générer des cohabitations difficiles.

### Paroles de participants

« La loggia, c'est un espace de vie supplémentaire ! »

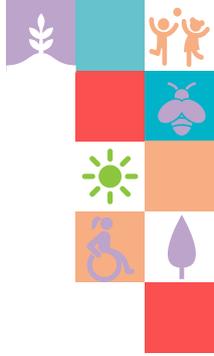
« Les balcons sont moins exposés au soleil, mais aussi aux intempéries ! »

« La coursive, c'est le marqueur d'une cohésion au sein de la copropriété. »



La personnalisation des prolongements extérieurs des appartements reste secondaire aux yeux des habitants. Ceux-ci doivent être pratiques, modulables au gré des habitants et s'adapter aux contraintes d'usage.

La conception des espaces communs (hall, coursive, escaliers...) est une question qui sépare les opinions : ce qui est marqueur de cohésion pour certains apparaît comme source potentielle de conflits d'usage et d'insécurité pour d'autres.



## 2. LA PROGRAMMATION DES LIEUX COMMUNS

### A. Un local associatif

« Les habitants doivent être force de proposition et s'approprier le lieu »

Un même local associatif peut accueillir plusieurs types d'associations, mais devra veiller à ne pas faire doublon avec les associations existantes au Perrier et dans la ville. Ce lieu, s'il était géré par les habitants, permettrait de définir un programme adapté à leurs besoins. Les habitants souhaiteraient une surface supérieure au 50 m<sup>2</sup> prévus dans le projet actuellement.



*Un espace modulable*

La création d'un **espace modulable pour les moments de convivialité au quotidien**. Cet espace pourrait permettre de faire de l'**aide au devoir**, du **télétravail**, de **partager** des moments de **convivialité** et d'organiser des ateliers sur différents thématiques. Plus ponctuellement, cette salle servirait pour l'organisation d'évènements. Là aussi, cet espace est une ressource supplémentaire mais demande une organisation et une gestion.

### B. Quels commerces pour Château Rouge ?

#### Paroles de participants

« Une boulangerie, celle à proximité a fermé. »

« Un café, pour favoriser le lien social, et avec la possibilité d'organiser des évènements. »



source : monpremierlogementneuf.fr  
titre : Café Arcane

La localisation d'un espace commercial au pied de l'immeuble B2 lui donnerait une position centrale dans le quartier. Cet espace bénéficierait d'une belle exposition au soleil avec une terrasse ouverte sur la plaine récréative.

Le type de commerce souhaité par les participants a une réelle influence sur la vie quotidienne des futurs habitants. **Les notions de proximité et de convivialité sont mises en avant afin de garantir aux futurs habitants un cadre de vie pratique et dynamique.** Outre la capacité de ces commerces à répondre aux besoins du quotidien, ces derniers animent le quartier et ont une force de cohésion, des éléments jugés indispensables pour un EcoQuartier.

### C. Des équipements participatifs

En complément d'un commerce central, certains équipements au sein des résidences pourraient améliorer la qualité de vie des futurs habitants dans le quartier. La création d'une buanderie collective par exemple, permettrait de gagner de l'espace dans les logements et de favoriser le lien social. Le partage de ces espaces reste à organiser et à animer.

### Les suggestions des habitants intégrées dans le CPAUPE

La réflexion menée a permis à l'aménageur et à son équipe de conception de intégrer les besoins et les pratiques des habitants lors de l'élaboration de leurs prescriptions.. Les propositions des participants ci-dessous ont été intégrées dans le CPAUPE, selon les 3 thématiques abordées lors des ateliers : Environnement et Développement Durable, Urbanisme et Paysage, et Architecture et Programmation dont :

#### Environnement et Développement Durable

- Préservation des espèces animales existantes
- Installation de nichoirs
- Mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales
- Installation de bornes de recharge électrique

## Environnement et Développement Durable

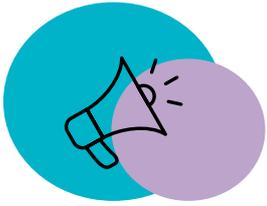
- Conception d'espaces propices à la mutualisation des usages et à la convivialité : des espaces partagés intérieurs (buanderie, chambre d'amis...) et des espaces partagés extérieurs (terrasse, jardin, zone de stockage...)
- Concierge de quartier pour la gestion d'un projet de vie résidentiel durable : accueil des nouveaux habitants et accompagnement dans la gestion des déchets, des composteurs et des livraisons
- Les stationnements vélo

## Urbanisme et Paysage

- Résidentialisation par une **transition douce avec un traitement des limites publiques / privées**;
- **Forte présence de la végétation** : conserver l'existant et planter de nouvelles espèces locales animant le paysage urbain en toute saison;
- Ouverture des ilots via des venelles intra-lots pour **prolonger l'espace public**;
- **Favoriser le vivre-ensemble** par des espaces de rencontre (mobilier, croisement de venelles, éloignement des habitations...).

## Architecture et Programmation

- Matériaux constructifs de qualité, nobles, durables et non salissants
- Prise en compte du bioclimatisme
- Hauteur des logements (2,50 m minimum)
- Conception de rez-de-chaussée propices aux usages collectifs (petits espaces de troc, locaux communs, locaux cycles...)
- Revêtements de façade facilitant l'entretien
- Prolongements extérieurs (balcons, loggias, terrasses...) confortables et permettant des usages en toutes saisons
- Localisation du commerce dans l'îlot B et des locaux associatifs au sein de l'îlot D.
- Des constructions qui ne ressemblent pas à des cubes



## POUR ALLER PLUS LOIN

Il s'agit d'un chapitre dans le CPAUPE composé de préconisations pour courager chaque concepteur à apporter une réelle plus-value au projet. Les habitants ont permis de renforcer les ambitions des opérations sur les points suivants:

*Proposer des usages sur les toitures hautes disponibles (non occupées par des installations photovoltaïques)*

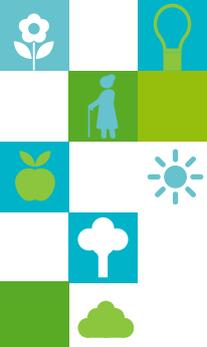
*Créer un local de pré tri permettant le dépôt des encombrants à réparer, à échanger ou à jeter*

*Permettre l'intégration d'un poulailler*

*Installer des jardinières intégrées sur les balcons*

*Etudier la récupération des eaux grises (issues des douches, des éviers, des lave-linge...) pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable*

*Création d'une salle commune*



# GLOSSAIRE

## C.P.A.U.P.E

Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales.

## ZAC

C'est un outil utilisé pour les grandes opérations d'aménagements. Il permet de créer sur un périmètre un programme d'aménagement diversifié (logement, espaces publics, voiries, activités économique,) qui sont approuvés en partenariat entre la ville, l'aménageur et/ou les promoteurs.

## EcoQuartier

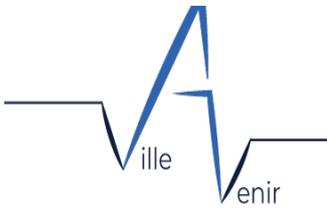
Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

## Maîtrise d'oeuvre

C'est la personne chargée par le maître d'ouvrage de la réalisation du projet de construction.

## Maîtrise d'Usage

Analyse des pratiques actuelles et projetées de l'espace public via divers procédés immersifs comme des enquêtes, des démarches exploratoires, des balades urbaines, ou des ateliers in situ.



Annemasse **Agglo**  
Annemasse - Les Voirons Agglomération



# CONTACTS CLÉS

## **Caroline GROBEL**

Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Caroline.grobel@cm-activites-immo.fr

07 63 10 80 33

## **Justine MOTTIN**

Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Justine.mottin@cm-activites-immo.fr

06 65 90 50 75

## **Lise PIQUEREY**

Ville d'Annemasse

Lise.piquerey@annemasse.fr

04 50 95 07 00